

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 17-2020

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	05/06/2020
Présents	23
Absents	0
Procurations	0
Votants	23

Par suite d'une convocation en date du cinq juin deux mille vingt, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (ARIEGE) se sont réunis à la salle Paul Dardier à MIREPOIX (ARIEGE) le **onze juin deux mille vingt à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, VALETTE Michel, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, ROUCH Mylène, BOURDONCLE Stéphane, ALEXANDRE Maria, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent, FOURCAUD Éric, PEISER Jean-Luc.

Procurations :

Absents :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Approbation du Compte Administratif Communal 2019

Monsieur le Maire, demande à Monsieur PORTET Christian, Premier Adjoint chargé des Finances de présenter le Compte Administratif 2019 du « Budget Communal »

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré,

- **Adopte**, chapitre par chapitre, le Compte Administratif relatif au budget communal, **à l'unanimité**, à l'issue du vote :
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes
- **Arrête** les résultats définitifs suivants du compte administratif 2019 :

	CLOTURE 2018	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT 2018	RESULTAT 2019	CLOTURE 2019	RAR	SOLDE RAR	CHIFFRE A PRENDRE EN COMPTE POUR AFFECTATION DE RESULTAT
INVT	-434 166,31€		257 909,15€	-176 257,16€	-723 445,17€	-353 974,18€	-530 231,34€
					369 470,99€		
FONCT	984 995,27€	555 610,03€	579 423,37€	1 008 808,61€			1 008 808,61€
TOTAL	550 828,96€		837 332,52€	832 551,45€	-353 974,18€		478 577,27€

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.



Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Xavier CAUX